

N/REF : 22/05/2024 7H50 C:025305 I:35222
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mercredi 22/05/2024 à 7H50

AGENCE LE MONTORGE

**10 RUE MONTORGE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 10 MOZART
10 RUE MOZART
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 23 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 10 RUE MOZART-LOCATAIRE VAZ KELLY AU 06 98 72 64 18
PROPRIETAIRE BALLESTER MAHUSSIER

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE
REMONTEES D'EAUX USEES DANS L'APPARTEMENT

Donneur d'ordre : Mme J VIDAL

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 21/05/2024 A 18H45
INTERVENTION EN ASTREINTE DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE LA CANALISATION CUISINE DEPUIS LE SIPHON A LA PRESSION
NETTOYAGE DES LIEUX
OBSERVATION; LA CANALISATION PASSE EN VIDE SANITAIRE DIAMETRE 40

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 22/05/24 à 08H20 Mme J VIDAL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	88,45
TOTAL H.T.				265,35
T.V.A. a 10,00%				26,53
TOTAL T.T.C.En EURO				291,88

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN